

**HGGSP THEME 5 - L'ENVIRONNEMENT, ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION : ENJEU PLANÉTAIRE**

**AXE 1 - EXPLOITER, PRESERVER ET PROTEGER LES MILIEUX**

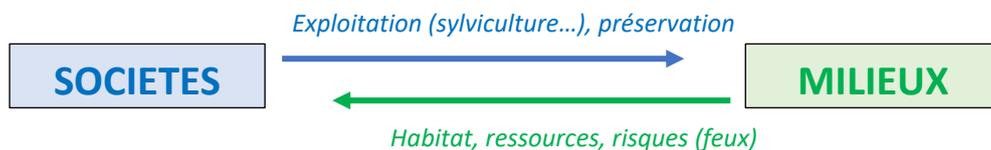
(8 heures dont 2h de travail en groupe et 1h de correction)

PROGRAMME	
<b>Axe 1</b> Exploiter, préserver et protéger.	<b>Jalons</b> - Exploiter et protéger une ressource « naturelle » : la forêt française depuis Colbert. - Le rôle des individus et des sociétés dans l'évolution des milieux : « révolution néolithique » et « révolution industrielle », deux ruptures ?

**(H1)**

**ACCROCHE** - En 2022, une série d'incendies a dévasté plus de **60.000 hectares de forêts en France**, dans le sud mais aussi plus au nord, comme en Bretagne (bilan au 15 août 2022). Ils ont suscité d'importantes réactions politiques, mais aussi internationales (plus de 300 pompiers venus d'Allemagne, de Pologne... ont épaulé leurs collègues français).

→ LECTURE D'UN ARTICLE DE COURRIER INTERNATIONAL + VIDÉO DU MONDE : quelles relations entre les sociétés humaines et leurs milieux sont mises en évidence par l'exemple des feux qui ont frappé la France à l'été 2022 (à toutes les échelles) ?



Cet exemple témoigne de la complexité des interactions entre les sociétés et leurs milieux, A TOUTES LES ECHELLES. Le milieu de la forêt française est **exploité** (sylviculture, tourisme, etc.). Il est aussi le théâtre **d'opération de préservation** (sous la pression d'élus au moment des incendies, encadrée l'ONF en temps normal, etc.). Il soulève des **enjeux géopolitiques** (nécessité d'une réponse commune : interventions de pompiers européens / impact des feux sur la composition de l'atmosphère, en dégageant du dioxyde de carbone, que la forêt stocke d'habitude : impact global)

**DÉFINIR LE SUJET ENSEMBLE** : quel est le sens de l'intitulé de cet axe ?

La nature vue comme une ressource (matières premières, etc.) : exploitation débutée au Néolithique, accélérée avec les Révolutions industrielles.

Sauver un milieu (fragile) d'une dégradation

Mesures pour limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur son environnement

**EXPLOITER, PRESERVER ET PROTEGER LES MILIEUX**

Ensemble des conditions naturelles dans un écosystème donné

Interactions et tensions : l'exploitation génère le besoin de préserver / la protection peut gêner l'exploitation.

- 1 - ce sont des actions humaines, qui impactent les milieux
- 2 - progressivité relative à l'histoire des sociétés humaines : longue période d'exploitation => prise de conscience de la nécessité de protéger les milieux plus récente.

LE SUJET ABORDE EN DEFINITIVE LA QUESTION DES INTERACTIONS HOMMES ↔ MILIEUX = ENVIRONNEMENT. MAIS IL INSISTE PLUTÔT SUR LES ACTIONS DE L'HOMME SUR LES MILIEUX.

**→ RÉDIGER UNE PROPOSITION COLLECTIVE DE DÉFINITION DU SUJET**

**[RÉPONSE AUX QUESTIONS QUOI ? OU ? QUAND ?]** Du Néolithique jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les sociétés humaines ont envisagé les milieux naturels (c'est-à-dire les écosystèmes influencés par l'intervention humaine) comme pourvoyeurs de ressources à exploiter. L'humanité n'a pas cessé d'intensifier la pression exercée sur l'environnement, particulièrement lors des Révolutions industrielles débutées au XIX<sup>ème</sup> siècle, afin d'assurer leur développement. Elle a ainsi modifié les équilibres naturels, ce qui a précipité la dégradation des milieux naturels, conduit à l'épuisement d'un grand nombre de ressources naturelles, et accru les risques (de feux de forêts, d'inondations, etc.). Ces bouleversements ont conduit progressivement et récemment les sociétés humaines à repenser leur relation à l'environnement, dans le but de préserver les milieux fragiles (à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle), puis de limiter ou supprimer l'impact négatif des activités de l'homme sur les milieux naturels : c'est la protection environnementale.

**PROBLÉMATIQUE** - Comment les sociétés humaines ont-elles progressivement pris conscience de la nécessité de protéger les milieux ?

**(H BONUS)**

**TRAVAIL DE LA MÉTHODE DE L'ETUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS** : lecture de la fiche méthode et commentaires

EXEMPLE A PARTIR DU MINI-SUJET AU RECTO DE LA FICHE MÉTHODE

**(H2 & H3)**

**→ MÉTHODOLOGIE : VERS L'ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENTS**

- Réaliser une étude critique de documents (évaluation formative).
  - Travailler en groupes et réaliser collectivement une étude critique (par groupes de 4 ou 5 élèves).
  - 2 sujets distribués (avec contenus de cours) : 3 à 4 groupes par sujet.
- L'enseignant observe les groupes au travail et évalue pendant les 2 heures l'implication individuelle des élèves à l'aide de la grille d'évaluation par les pairs.
- Au centre de chaque table, les élèves déploient une feuille sur laquelle ils notent les actions de chacun.



**TRAVAIL A RÉALISER :**

- **DEPOSER AVANT LA FIN DU WEEK-END L'ÉTUDE COLLECTIVE, DANS LE DOSSIER DÉDIÉ, ACCESSIBLE DEPUIS LE SITE INTERNET DE L'ENSEIGNANT**
- **indiquez clairement les noms et prénoms des élèves en haut du document, dans l'« en-tête »**
- **numérotez les pages**
- **indiquez le sujet traité avant le début de votre travail**
- **nommez le document avec vos prénoms**
- **enregistrez-le impérativement en PDF**

(H4)

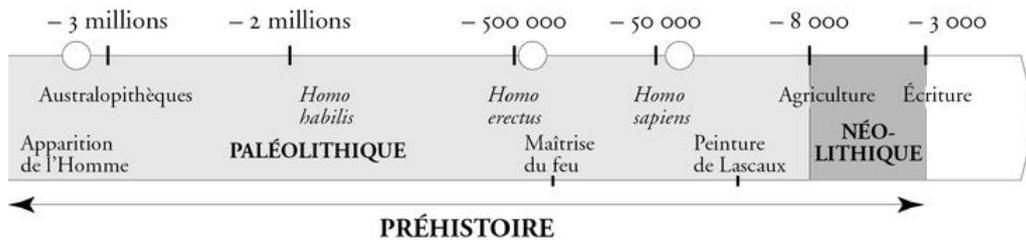
## I/ DES MILIEUX EXPLOITÉS DE PLUS EN PLUS INTENSIVEMENT PAR L'HOMME

**PROBLÉMATIQUE** : Comment l'humanité a-t-elle exploité et modifié les milieux naturels, de façon toujours plus importante ?

Selon l'anthropologue **Claude Lévi-Strauss (1908-2009)**, il y a eu deux ruptures majeures dans l'histoire de l'humanité : la révolution néolithique et la révolution industrielle. Chacune s'est traduite par une évolution du rapport des sociétés humaines aux milieux naturels, avec une accélération de l'**ANTHROPISATION** (transformation d'espaces de milieux naturels sous l'action de l'homme)

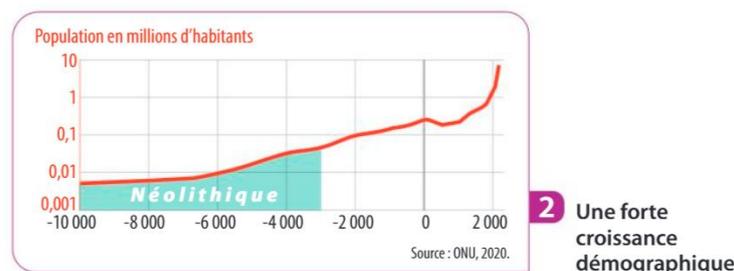
A - La « Révolution néolithique », une rupture ? **JALON 1** *cours dialogué*

Les historiens de l'environnement prennent conscience que l'homme a agi sur son environnement depuis qu'il existe, et plus précisément depuis le **NÉOLITHIQUE** (période la plus récente de la Préhistoire. Au Proche-Orient, elle commence vers 8000 av. J.-C., avec l'apparition de l'agriculture, et prend fin avec l'apparition de l'écriture). Cette période a marqué le



Docs. 1, 2, 3 et 4 p. 344 (manuel Hachette) + projection d'un dessin reconstituant l'évolution du site archéologique du lac Paladru (Isère) + carte Nathan p. 314 : **Dans quelle mesure l'expression « Révolution néolithique » est-elle pertinente pour caractériser l'évolution des rapports Hommes / milieu ?** (lecture et discussion collective : prise de notes : conduire la réflexion à l'aide de l'encadré).

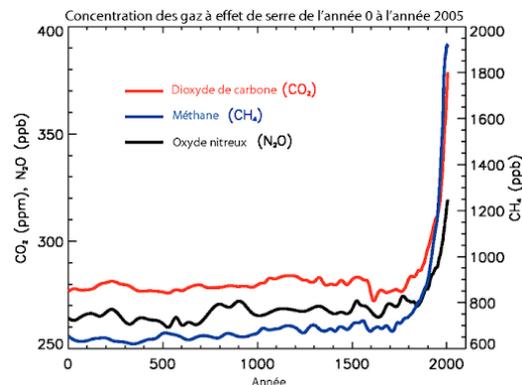
**CARACTÉRISTIQUES** - Avant la révolution néolithique, les hommes sont des chasseurs-cueilleurs et nomades : ils vivaient là où les ressources étaient obtenues directement de l'environnement (chasse, pêche et cueillette). La révolution néolithique repose sur l'invention de l'agriculture et de l'élevage. Permise par des évolutions techniques importantes (outils en pierre polie, invention de la poterie), elle s'accompagne de la sédentarisation des hommes, conduisant à une forte croissance démographique (de 8 millions à 100 millions, en 7.000 ans), et à l'émergence d'une nouvelle société humaine (doc. Hachette 2 p.342 : **ATTENTION, L'UNITÉ EST « EN MILLIARDS D'HABITANTS »**).



**IMPACT SUR LES MILIEUX (UNE « RÉVOLUTION »)** : L'emprise de l'Homme sur les milieux s'accroît. L'invention de l'agriculture est rendue possible par la sélection de plantes, regroupées et

protégées dans des champs (orge, blé, riz, millet...), mais aussi par la domestication de certaines espèces animales (bœuf, porc, chien...). Là où elle se produit, la révolution néolithique modifie donc profondément les milieux car elle impacte la biodiversité, en entraînant la disparition progressive d'un certain nombre d'espèces animales (ex : l'aurochs européen) et végétales (par les défrichements).

**LIMITES DE LA NOTION (UNE « RÉVOLUTION » ?)** : Certains climatologues estiment que l'Anthropocène (= avènement des hommes comme principal moteur des changements sur Terre) débiterait avec le Néolithique. Cette vision doit être fortement nuancée. L'Anthropocène sous-entend un bouleversement global. Certes, le Néolithique voit les premières émissions de gaz à effet de serre (du fait des défrichements essentiellement). Mais elles sont sans communes mesure avec celles produites à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, dont l'impact climatique a été bien plus considérable. L'impact climatique du néolithique est négligeable.



**AUTRES LIMITES (APPORT DE L'ENSEIGNANT)** : 1 - Les activités humaines ont eu une influence sur l'environnement avant même la révolution néolithique (au Paléolithique l'homme a joué un rôle dans la disparition des mammouths) / 2 - La révolution néolithique s'est diffusée lentement (sur 7.000 ans) et ne concerne pas toute l'humanité : jusqu'à l'époque contemporaine il subsiste des populations de chasseurs-cueilleurs (aborigènes d'Australie, Inuits, etc.).

## B - A l'époque moderne

**MAGISTRAL RAPIDE** - Jusqu'à l'époque moderne, la pression des sociétés humaines sur les milieux s'accroît progressivement, du fait essentiellement de la croissance démographique (modérée : DIAPO). On observe une **extension des surfaces cultivées** aux dépens de la nature sauvage (défrichement, mise en culture de zones marécageuses, etc.).

Le **développement de l'artisanat AU MOYEN ÂGE** a aussi impacté l'environnement, générant une hausse des activités d'extraction minière, source de pollution, notamment dans les villes.

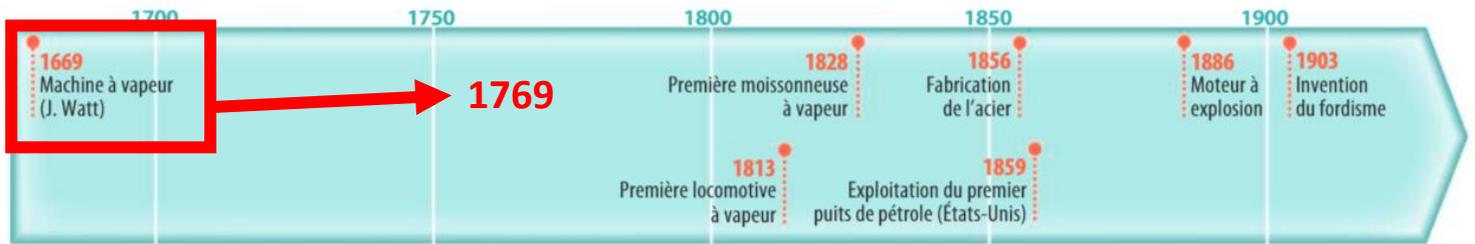
La **colonisation de l'Amérique à PARTIR DU XVIÈME SIÈCLE** a entraîné une forte exploitation des ressources naturelles du Nouveau Monde, sans prise en compte de leur renouvellement. Cette première mondialisation a aussi impacté l'environnement en Europe : elle a ainsi augmenté la construction navale, et exercé une pression nouvelle sur les forêts.

**→ A FAIRE POUR H6 : LIRE LE SUJET NON-TRAITÉ SUR LES FORÊTS**

(H5)

C - La « Révolution industrielle » : rupture ou tournant ? **JALON 1** (35 minutes)

La « **REVOLUTION INDUSTRIELLE** » (développement rapide de l'industrie fondée sur l'exploitation des énergies fossiles - charbon puis pétrole - et la mécanisation de la production) a débuté à la fin du XVIIIème siècle en Occident (cf. carte et chronologie p. 343). Elle a bouleversé les sociétés qui l'ont connue (*recul de l'agriculture, essor de la classe ouvrière, urbanisation, etc.*). Mais aussi les rapports entre l'Homme et les milieux.



(HACHETTE) Chronologie + docs. 3 et 4 p. 343 + 1, 2, 4 et 5 pp. 346-347 : **Dans quelle mesure la « Révolution industrielle » a-t-elle constitué une rupture dans l'évolution des rapports Hommes / milieu ?** (lecture et discussion collective : prise de notes : conduire la réflexion à l'aide de l'encadré).

**IMPACTS DE L'INDUSTRIALISATION SUR LES MILIEUX** - La révolution industrielle commence en Europe à la fin du XVIIIe siècle et entraîne un **RECOURS INTENSIF AUX ÉNERGIES FOSSILES** :

- La première révolution industrielle (fin du XVIIIe siècle-années 1870) marque l'essor de l'extraction du charbon et du fer (pour alimenter les machines à vapeur, développer la sidérurgie, etc.).
- La seconde révolution industrielle (années 1880-1960) repose sur le pétrole et l'électricité : extraction des énergies fossiles, essor de la production du caoutchouc (pour l'automobile).

La révolution industrielle **DÉGRADE LES MILIEUX** :

- l'industrialisation et la révolution des transports qui l'accompagne génère une importante pollution (dégrade la qualité des eaux et de l'air et provoque des catastrophes environnementales, comme le smog de Londres, responsable de la mort de plusieurs milliers de personnes en 1952).
- les émissions de **GAZ A EFFET DE SERRE** explosent (doc. 2 p. 346)
- la croissance démographique qui accompagne la révolution industrielle, dans le cadre de la transition démographique, accroît fortement la pression sur les milieux (doc. 4 p. 343)
- l'urbanisation qui accompagne l'industrialisation (les usines étant installées en banlieue des grandes villes) entraîne un étalement urbain qui artificialise les sols (doc. 1 p. 346)
- la modernisation de l'agriculture favorise l'extension des cultures aux dépens de la forêt et des espèces sauvages (*disparition du Grizzly de Californie en 1922, qui s'attaquait au bétail*).
- le développement des engrais (doc. 4 p. 347), de la sélection des espèces, de la création de nouvelles semences, etc. génère de la pollution et simplifie les paysages et la biodiversité.

**CONTINUITÉ OU RUPTURE ?**

- D'abord, l'industrialisation a surtout concerné quelques pays occidentaux. De 1750 à 1950, les émissions cumulées de GES de la Grande-Bretagne et des États-Unis représentent plus de la moitié du total des émissions mondiales. Ce n'est qu'en 1980 que le reste du monde dépasse la part de ces deux seuls pays. Ce n'est donc pas une rupture mondiale, mais localisée.

- De nombreux historiens considèrent qu'en Occident, on a assisté au XIX<sup>ème</sup> siècle davantage à une accélération de ce que la Révolution néolithique avait mis en place qu'à une rupture. En effet, c'est surtout à partir de 1945 que les pressions sur les milieux s'accroissent (cf. doc. 2 p. 346). L'impact mondial des activités humaines est alors tel qu'il se traduit par un bouleversement des « tendances naturelles » (températures, etc.) : doc. 5 p. 347.

#### D - L'exploitation des milieux aujourd'hui (15 minutes)

→ [DIAPO] Les **ressources naturelles sont de plus en plus exploitées** : les nouveaux usages (batteries pour l'automobile, la téléphonie) génèrent une demande en ressources nouvelles comme le **lithium** (2/3 des réserves en Amérique latine) = **ENJEUX GÉOPOLITIQUES POUR EN AUTORISER L'ACCES / LE RAVITAILLEMENT des États qui n'ont pas réserves**. Des ressources naturelles jusque-là inaccessibles sont exploitées : depuis 2010, **75 % des nouveaux gisement de pétrole sont trouvés en mer**, à plus de 1.500 mètres de profondeur. Ce qui est source d'ÉPUISEMENT : les **réserves mondiales de pétrole** accessibles sont estimées à 50 ans de consommation (mais ce chiffre fait l'objet de débats).

→ [DIAPO] L'impact de l'Homme sur les milieux est de plus en plus global : la hausse de la pollution, avant due à quelques États, est aujourd'hui mondiale. La **Chine** est ainsi le **1<sup>er</sup> émetteur de GAZ A EFFETS DE SERRE** au monde. La situation devrait empirer : le développement des sociétés humaines accroît leurs besoins, et la pression qu'ils exercent sur les milieux.

→ [DIAPO] Depuis la 2<sup>nd</sup>e moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les **désordres naturels causés par l'activité humaine sont multiples et de plus en plus importants** (artificialisation des sols, acidification des océans, hausse des températures...). Pour la première fois, l'Homme est le premier responsable du changement climatique. C'est pourquoi la majorité des spécialistes (climatologues, historiens du climat) font débiter l'**ANTHROPOCENE après la 2<sup>nd</sup>e Guerre mondiale**.

#### NUANCES

Aujourd'hui encore, la responsabilité de l'humanité dans ces pressions est à nuancer : le terme « ANTHROPOCENE » masque la responsabilité principale du mode de vie occidental (société de consommation, libéralisme, etc.) dans les dégradations environnementales / Des signes de ralentissement sont visibles : la construction de barrages hydrauliques stagne depuis 15 ans, et le « trou » dans la couche d'ozone se résorbe.

### BILAN : LE MILIEU N'A RIEN DE NATUREL, IL EST PARTOUT ANTHROPOSÉ

Paléolithique (jusque vers -10 000)	À partir de la révolution néolithique (de -8000 env. au XVIII <sup>e</sup> siècle)	Des révolutions industrielles à nos jours (depuis la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle)
> Les hommes prélèvent dans la nature ce dont ils ont besoin pour leur subsistance (chasseurs-cueilleurs). → <b>Recul de la mégafaune</b>	> Les hommes domestiquent leur environnement, dont ils transforment les ressources pour se nourrir et pour développer l'artisanat et les premières formes d'industrie. → <b>Recul de la biodiversité et de la forêt</b>	> Les hommes intensifient l'exploitation des ressources naturelles pour augmenter la production industrielle et nourrir une population en forte croissance. → <b>Recul de la biodiversité, pollutions et altérations de la qualité de l'environnement</b>

(H6)

**CORRECTION PAR LES PAIRS PENDANT LA SÉANCE (LIMITER A 40 MN SI POSSIBLE) :**

- Impression des travaux des élèves : masquer leurs noms, associer un numéro à chaque copie collective (anonymisation)
- Distribution : chaque groupe reçoit une copie anonymisée sur un sujet QU'IL N'A PAS TRAITÉ (en 2 exemplaires).
- Lecture et discussion dans le groupe, puis remplissage commun de la grille d'évaluation, avec recours possible à l'enseignant : le groupe propose une note sur 15 (à laquelle est additionnée la note sur 5 attribuée par l'enseignant à chaque élève, en fonction de son degré d'implication).
- L'enseignant ramasse les grilles et attribue à chaque élève une note, entrée sur Pronote.

(H7)

TRANSITION - *Si les milieux naturels ont été exploités très tôt par les sociétés humaines, et de plus en plus intensément, la prise de conscience de leur nécessaire protection est plus récente.*

**II/ LA LENTE AFFIRMATION DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**A - Sous l'Ancien régime : maîtriser et conserver la nature**

**Dès le Moyen Âge**, le rapport des sociétés occidentales à la nature est double :

- la nature sauvage (non maîtrisée par l'homme : forêts, montagnes, marais, etc.) suscite globalement la  **crainte**, voire alimente certaines superstitions
- la nature dans son ensemble apparaît comme  **devant être maîtrisée**, soumise à l'Homme. C'est le concept hérité d'Aristote, et adopté par l'Église au Moyen-âge, de la scala naturæ (« échelle de la nature »), qui hiérarchise les espèces vivantes de façon linéaire. L'Homme étant considéré comme l'espèce vivante la plus proche du divin (pourvu de raison), les animaux puis les végétaux et enfin les minéraux étant inférieurs, plus proches du mal, et devant être dominés.

Au **XVII<sup>ème</sup> siècle**, la **naissance de la science moderne** fondée sur l'observation et la raison marque la fin de la « Nature » vue comme une entité globale, un Être (puisque chaque discipline étudie un objet propre, un aspect naturel). Ainsi le français **Descartes**, vu comme le premier penseur de la science moderne, écrit en **1637** dans le Discours de la Méthode, la science peut « nous rendre comme maîtres et possesseurs de la nature » (rendre la nature utile aux hommes).

Les **philosophes des Lumières du XVIII<sup>ème</sup> siècle** vont plus loin imposent l'idée que le progrès humain nécessite l'asservissement (maîtrise et exploitation) de la nature, pour contribuer au bonheur humain et faire reculer la misère.

➔ Il n'y a donc **pas de préoccupation quant à la protection de la nature**. S'il existe des mesures destinées à préserver des ressources, elles ne sont pas écologiques. Il s'agit en fait de mesures de **CONSERVATION** (politique environnementale ayant pour but de préserver des ressources par leur exploitation raisonnable). La **PRIORITÉ EST DONC ICI L'EXPLOITATION** : on ne protège pas POUR protéger, mais pour garantir l'activité économique.

EXEMPLE : **LA FORÊT JUSQU'AU XIX<sup>ème</sup> SIECLE** (commentaires des travaux d'élèves) **JALON 2**

## B - A partir du XIXème siècle : entre préservation et protection

**PRÉSERVER DES SITES EXCEPTIONNELS** - A partir de la **seconde moitié du XIXe siècle**, dans un contexte de « révolution industrielle » en Occident, les sociétés commencent à *se questionner sur les pollutions*. Le XIXème siècle marque le début d'un **nouveau rapport à la nature**, esthétisée par de nouveaux courants artistiques (le romantisme, l'école de Barbizon). La nature apparaît de plus en plus comme un lieu à préserver : c'est l'idée d'un **PATRIMOINE NATUREL** (bien commun résultant de l'activité de la nature, encore relativement épargné par l'empreinte de l'Homme, à gérer en conséquence). En conséquence le XIXème siècle voit les premières actions de **PRÉSERVATION** de la nature (défense de l'environnement qui cherche à protéger la nature de toute action de l'homme), en **SANCTUARISANT** des milieux fragiles et / ou exceptionnels :

- en **1861**, création sous l'influence de l'École des peintres de Barbizon d'une **réserve dans la forêt de Fontainebleau** dans le but de protéger un paysage de haute valeur esthétique.
- aux Etats-Unis, en **1872**, est créé le **PARC NATIONAL** de **Yellowstone**, premier d'un vaste réseau destiné à transmettre aux générations futures des **paysages exceptionnels encore épargnés** par l'Homme n'a pas encore transformés. L'exemple américain est suivi par l'Australie (1886), le Canada (1887), la Nouvelle-Zélande (1894), etc.
- en **France**, les **premiers parcs nationaux** ne sont créés qu'en **1963**. Mais des sites sont protégés depuis le début du XXème siècle (*réserve naturelle des Sept Îles en 1912, etc.*).

**BILAN** - Au total, à des degrés divers, 15 % des espaces terrestres sont actuellement préservés dans le monde. Ici, c'est l'EXPLOITATION qui génère un besoin de PRÉSERVATION.

### **(H8) (suite du II/ B)**

**PROTÉGER LA NATURE...POUR PROTÉGER L'HOMME** - En dehors des sites exceptionnels, d'où l'Homme est quasi-exclu, c'est la **PROTECTION** de la nature qui domine (politique environnementale visant un équilibre entre la protection et l'exploitation des milieux). Ainsi au **Brésil**, de nombreux espaces protégés sont dans le même temps exploités par des communautés paysannes pauvres, pour subvenir à leurs besoins (*ex : le tourisme éco-culturel communautaire, dans lequel les communautés reçoivent chez elles, présentent leurs modes de vie locaux, etc.*).

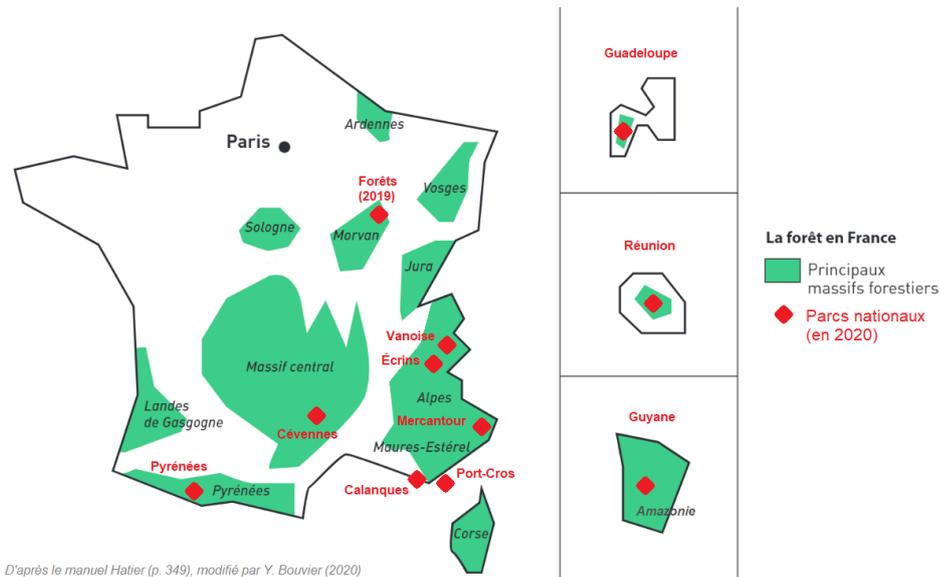
Ce développement des politiques de PROTECTION de la nature au XXème siècle **a aussi pour but de protéger l'Homme** (vision anthropocentrique). Les nuisances générées par l'industrialisation (pollution = impact sur la santé) suscitent des réactions et des protestations toujours plus nombreuses. Ainsi au cours des années 1970, la plupart des pays développés interdisent le DDT, pesticide responsable de la disparition de nombreuses espèces animales ET suspecté d'être cancérigène. Il s'agit donc d'une mesure prise pour **garantir A LA FOIS la santé humaine et la biodiversité**.

De la même façon est créé en **France** en **1922** le statut de « **FORÊT DE PROTECTION** » (forêt identifiée comme préservant soit la sécurité des riverains contre certains risques naturels, soit la santé et la qualité de vie d'habitants de zones urbanisées, soit des écosystèmes particulièrement sensibles). Ainsi plusieurs forêts des montagnes sont préservées car elles limitent le risque d'avalanche. Et, de manière globale, les forêts françaises captent 15% des émissions annuelles nationales de **CO2**.

→ On le voit, surtout depuis le XXème siècle, et en dehors des sites naturels sanctuarisés, les sociétés humaines **CHERCHENT L'EQUILIBRE ENTRE EXPLOITATION ET PROTECTION DES MILIEUX.**

EXEMPLE : **LA FORÊT CONTEMPORAINE** (commentaires rapides des travaux d'élèves) **JALON 2**

## SCHÉMA A PRENDRE DANS LE COURS (valorisé au baccalauréat)



### C - A l'échelle mondiale : vers le développement durable ?

En **1972**, le **rapport Meadows**, dans lequel des chercheurs américains pointent les dangers que la croissance économique fait peser sur la planète et sur l'humanité (pollution, appauvrissement des sols cultivables, épuisement des ressources énergétiques), sert de détonateur. L'épuisement des ressources du fait de leur exploitation intensive devient une crainte partagée à l'échelle mondiale.

Ces réflexions débouchent sur l'idée du **DÉVELOPPEMENT DURABLE**, notion qui apparaît en **1987** dans le **rapport Brundtland** commandé par l'ONU. Il s'agit de concilier la croissance économique (pour assurer le développement humain et la diminution des inégalités sociales), et la préservation des ressources naturelles, pour ne pas léser les générations futures (cf. fin du II/ B).

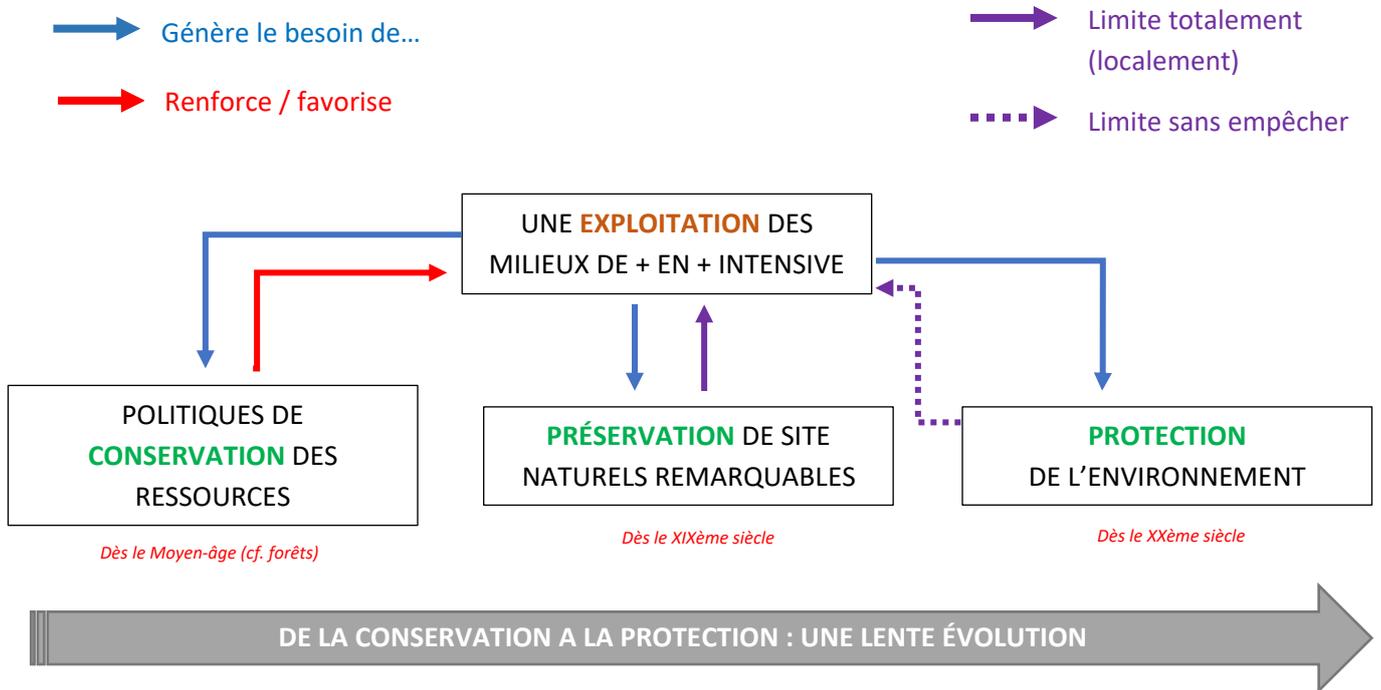
➔ Le développement durable suppose une **coopération internationale**. Depuis 1992, elle prend la forme de grandes conférences, organisées sous l'égide de l'ONU, rassemblant chefs d'État, ONG, chefs de grandes entreprises, etc. (ex : *Sommet de la Terre à Rio en 1992, COP 21 à Paris en 2015*). Ces acteurs y **définissent des priorités** à respecter pour en vue de la réalisation du développement durable (*gestion durable des forêts, le respect de la biodiversité, etc.*). Ces accords sont **demandés et relayés par des acteurs de la société civile** (associations et ONG qui militent en faveur du développement durable comme WWF, etc.). **MAIS** :

- La mise en œuvre de ces préconisations relève des États. Certains s'engagent dans une véritable **TRANSITION ÉNERGETIQUE** (pays scandinaves), quand d'autres sont moins déterminés (ex : en 2017 les USA se retirent des accords de la COP21).

- Les préconisations sont **difficiles à mettre en place** dans les pays les moins développés, car elles sont coûteuses. La protection de l'environnement **N'EST PAS UNE PRÉOCCUPATION MONDIALE**, mais surtout occidentale (de même que l'est l'exploitation des ressources naturelles).

- La **question** de la protection de l'environnement **divise**. Certains (souvent les FTN) estiment qu'il faut mettre en valeur des ressources pour résoudre techniquement les questions environnementales. D'autres, estimant que les politiques actuelles sont trop lentes, prônent l'abandon de l'idée de croissance économique pour protéger les milieux : c'est le concept de **DÉCROISSANCE**.

**CONCLUSION**



(H9 - BATTEMENT)

## LES ENJEUX GÉOPOLITIQUES DE L'EXPLOITATION ET DE LA PROTECTION DE LA FORÊT : L'AMAZONIE

VIDÉOS : <https://www.youtube.com/watch?v=n5sEFv969og> (12'14)  
<https://www.youtube.com/watch?v=W89sq8yPN-8> (3'50)



### La forêt amazonienne, au cœur d'une crise diplomatique (2019)

À qui appartient l'Amazonie ? [...] La multiplication alarmante des incendies dans la forêt amazonienne, ces dernières semaines, a donné une nouvelle acuité à cette interrogation. [...] La crise a pris un tour diplomatique. À la veille de l'ouverture du sommet du G7<sup>1</sup> à Biarritz, samedi 24 août, auquel le président brésilien<sup>2</sup> n'est pas convié, Emmanuel Macron s'est emparé de l'affaire. « Notre maison brûle, a-t-il tweeté. Littéralement. L'Amazonie, poumon de la planète qui produit 20 % de notre oxygène, est en feu. » Qualifiant les incendies de « crise internationale », le président français a indiqué son intention de mettre « cette urgence » au menu du G7. M. Bolsonaro s'est indigné, par retour de Tweet, de cette posture « colonialiste » consistant à traiter des affaires d'autres pays en dehors de leur présence. L'Allemagne et le Canada, membres du G7, et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui y participe, ont appuyé l'initiative de la France [...].

*Le point de vue  
d'un grand  
quotidien français*

L'Amazonie est-elle un bien commun universel, comme l'affirme la France – qui se prévaut accessoirement du statut de pays amazonien grâce au département de Guyane, limitrophe du Brésil ? Ou bien est-elle « à nous, le Brésil », comme le revendique le président Bolsonaro ? Les conséquences de la destruction progressive de la forêt amazonienne pour le reste des habitants du monde donnent clairement raison aux pays européens : l'Amazonie est une source importante d'oxygène, d'eau et de biodiversité dont dépend l'ensemble de la planète. Sans même parler de son impact sur les populations indigènes, la déforestation massive par brûlis s'inscrit dans le dérèglement global du système climatique.

Éditorial paru dans *Le Monde*, 24 août 2019.

1. Réunion régulière des chefs d'États des sept premières puissances du monde, pour discuter des questions économiques internationales. N'y figurent que des puissances européennes ainsi que les États-Unis et le Canada.

2. Jair Bolsonaro a été élu président du Brésil en 2018. Il est classé à l'extrême-droite de l'échiquier politique brésilien.

→ Quels sont les enjeux GÉOPOLITIQUE de la protection des forêts et plus particulièrement de la forêt amazonienne ?

→ Organiser un « débat » : Qui doit protéger la forêt amazonienne ?